



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
de **badminton**

Projet territorial 2016-2020

Sommaire

- A. Introduction
- B. Contexte
- C. Bases du projet
- D. Objectifs prioritaires
- E. Partenaires et ressources

A. Introduction

Ce document présente le projet territorial de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton pour l'olympiade 2016-2020. Il s'inscrit dans la continuité des projets territoriaux des deux ligues Auvergne et Rhône-Alpes durant l'olympiade précédant leur fusion, intervenue le 2 juillet 2016, ces mêmes projets étant inspirés du projet fédéral de la FFBaD « Badminton 3.0, objectif club », élaboré en 2013.

B. Contexte

La Ligue Rhône-Alpes de badminton (LRA) fut créée en 1979, et la Ligue Auvergne de badminton (LAB) en 1990. Au moment de leur fusion, rendue obligatoire par la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite NOTRe), promulguée en 2015, les deux ligues avaient atteint des niveaux de développement assez disparates ; la LRA rassemblait 18 500 licenciés en 152 clubs, répartis dans 7 comités départementaux et la LAB 4 200 licenciés dans 4 comités départementaux. La LRA animait, depuis 1997, un Pôle Espoirs Régional à Voiron (38), possédait son propre siège social à Saint Cassien, non loin de Voiron, et employait 6 salariés. La LAB était locataire de son siège social à Riom (63) et employait une personne à temps partiel. Pour des raisons de simplicité administrative et juridique, il a été décidé de procéder à une fusion par absorption de la LAB par la LRA ; mais dans les esprits de tous les élus concernés, est née de cette fusion-absorption une nouvelle ligue à part entière, avec une identité et des valeurs partagées par tous les membres du nouveau Conseil d'administration, à savoir la passion du badminton et la volonté de promouvoir son développement harmonieux et durable sur l'ensemble de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

C. Besoins identifiés

Le projet territorial de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton 2016-2020 est le fruit d'une réflexion menée conjointement par tous les dirigeants de la nouvelle ligue, tout au long du processus de fusion et au-delà, partant des besoins de base suivants :

- le besoin impérieux de préserver et de développer la pratique du badminton dans les clubs affiliés FFBaD existants, visant tous les publics et tous les âges, notamment via la structuration de l'offre de formation ;
- le besoin de susciter la création de clubs de badminton affiliés dans des zones où la pratique n'est pas encore présente, dans les zones dites « blanches » ;
- le besoin de nouer des contacts et de créer des passerelles avec les clubs non-affiliés qui pourraient un jour souhaiter rejoindre le giron fédéral ;
- le besoin de structurer la filière jeunes toute entière, des minibadistes jusqu'aux juniors, afin de détecter, bien entendu, les futurs champions nationaux et internationaux de demain, mais aussi d'inculquer chez tous nos jeunes badistes

les valeurs fondamentales de notre sport, basées sur le respect et le fair-play, pour qu'ils deviennent, à leur tour, les animateurs, entraîneurs, officiels et dirigeants de notre fédération de demain.

Enfin, la Ligue AURA de badminton a le grand bonheur et l'immense privilège de voir apparaître sur son territoire, à l'horizon 2017, une salle entièrement dédiée au badminton. La Ligue a pour objectif, devoir et ambition de faire de la salle spécifique de Voiron un puissant outil de développement et un centre de ressources exceptionnel pour tous les étages du badminton, allant de la Ville de Voiron et la Communauté des Communes du Pays Voironnais jusqu'à notre Fédération-mère, la FFBA, et au-delà.

D. Objectifs prioritaires de la Ligue AURA

Partant des besoins identifiés, le projet territorial de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton s'articule autour de trois objectifs principaux:

- 1) Développer et structurer la pratique du badminton pour tous,
- 2) Structurer la filière jeunes,
- 3) Faire de la salle spécifique de Voiron un puissant outil de développement et un centre de ressources exceptionnel.

Objectif prioritaire 1 - Développer et structurer la pratique du badminton pour tous

L'une des vocations premières de la Ligue AURA est d'œuvrer au développement du badminton sur l'ensemble de son territoire, tant au niveau quantitatif qu'au niveau qualitatif. Ce développement s'accompagne de choix écoresponsables, ainsi qu'une volonté d'ouverture à des publics cibles par la promotion du sport-santé.

Pour atteindre ces objectifs, la ligue a défini 3 axes stratégiques, avec un axe transversal qui est celui du développement durable.

1er axe : Développement de la pratique

- aide à la création ou à l'affiliation de clubs,
- accompagnement à la création d'emplois,
- incitation à une compétition de proximité, dans le respect des règles fédérales,
- relance des conventions signées avec le milieu scolaire (USEP, UNSS, UGSEL), aide à l'organisation de rencontres et à la formation des enseignants et des jeunes arbitres,
- actions en direction de la pratique de loisir, qui concerne un très grand nombre de licenciés.

2ème axe : Structuration de la pratique

- suivi et accompagnement des clubs et des comités, tant dans leur projet sportif que dans les emplois générés,
- soutien et suivi des créations ou des rénovations d'équipements,
- mise en place d'une structure régionale de formation afin de proposer une offre cohérente de formations initiales et continues sur l'ensemble du territoire à l'intention des dirigeants, des entraîneurs et des officiels de terrain,
- obtention du label « organisme de formation »,
- optimisation du fonctionnement de la ligue, par le suivi de l'ETR et de l'ERD, et l'embauche d'un agent de développement.

3ème axe : Sport santé

- sensibilisation de publics spécifiques (femmes, seniors, personnes PEPS ou en situation de handicap, milieu carcéral, etc.), notamment par le développement d'actions structurées (Parabad, Fit'minton, sport retraite),
- formation spécifique des encadrants.

Axe transversal : Développement durable

- mise en place du label fédéral Écobad sur les compétitions ligue,
- promotion du label Écobad auprès des clubs et des comités,
- développement des pratiques écoresponsables au sein de la ligue,
- pérennisation des emplois: suivi et accompagnement des dirigeants employeurs,
- incitation de partenariats entre les structures affiliées et les entreprises locales.

Objectif prioritaire 2 – Structurer la filière jeunes

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton fait de la filière jeunes une priorité importante de son projet, afin de devenir l'une des premières ligues de France en matière de formation de jeunes champions. Or, force est de constater que ces dernières années, les anciennes ligues Auvergne et Rhône-Alpes ont emmené moins de jeunes vers le haut niveau, contrairement à ce qu'elles avaient pu faire par le passé.

Dans ce contexte, la ligue doit tout particulièrement :

- ✓ Recentrer chaque acteur sur son cœur de cible, afin de ne pas disperser les forces vives et que les clubs, comités et ligue se concentrent principalement sur les joueurs de :

- 6 – 9 ans pour les clubs
- 9 – 12 ans pour les comités départementaux
- 12 – 16 ans pour la ligue ;
- ✓ Accompagner les clubs afin qu'ils développent la pratique minibad, tant quantitativement (notamment à l'aide des passerelles scolaires ou du périscolaire) que qualitativement (label « AURA ») ;
- ✓ Recenser les encadrants spécialisés dans le minibad, afin de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, voire de les mutualiser ;
- ✓ Accompagner les comités afin qu'ils suivent les meilleurs jeunes de leur département, notamment au travers de regroupements hebdomadaires ;
- ✓ Créer un groupe de joueurs détectés sur la région, afin qu'ils soient particulièrement entourés par les clubs et comités dont ils dépendent, avec un soutien vigilant de la Ligue ;
- ✓ Proposer un suivi particulier aux jeunes désirant intégrer le pôle espoirs (projet sportif fort, facilité d'adaptation à un nouveau milieu de vie et scolaire {internat}, aptitudes sportives...) ;
- ✓ Faire du championnat régional jeunes un événement incontournable dans le calendrier de nos champions en herbe.

Objectif prioritaire 3 – Faire de la salle spécifique de Voiron un puissant outil de développement et un centre de ressources exceptionnel

Grâce au soutien de l'État et du Conseil Régional Rhône-Alpes, puis Auvergne-Rhône-Alpes, et sous l'impulsion forte de la Fédération française de badminton et de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté du Pays Voironnais a construit sur le domaine de la Brunerie à Voiron une salle spécifique de badminton, l'une des premières de son genre en France, précurseur d'un nouveau modèle de développement et d'intégration du badminton dans le tissu local économique et social.

Dans ce contexte, la Ligue doit tout particulièrement :

- ✓ Travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux que sont la Communauté du Pays Voironnais, la Ville de Voiron, le CREPS Rhône-Alpes et Tremplin Sport Formation afin d'optimiser l'utilisation de cet équipement exceptionnel par tous les étages du badminton français, allant du club du Pays Voironnais à la Fédération, en passant par les comités et la Ligue, et en faire ainsi un puissant outil de développement de notre sport ;
- ✓ Mettre en place un modèle économique novateur, basé sur un partenariat public/privé avec la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, pour la

location des terrains de badminton de la nouvelle salle pendant la pause méridienne ;

- ✓ Œuvrer pour que des manifestations de badminton nationales voire internationales (formations, stages d'équipes nationales, rassemblements, championnats nationaux et autres compétitions de haut niveau) puissent être organisées tous les ans dans la salle spécifique de Voiron.

E) Les partenaires et ressources

1) La Ligue AURA de badminton est dirigée par son Conseil d'administration (CA), dont les membres sont issus des comités départementaux et des clubs. Les présidents des comités départementaux, s'ils ne sont pas membres élus du CA, sont invités systématiquement aux réunions et bénéficient de voix consultatives.

2) Les salariés de la Ligue AURA, qu'ils soient à Saint Cassien ou à Clermont-Ferrand, constituent son bras armé ; ils sont les acteurs principaux de la mise en œuvre de son projet et des actions qui en découlent.

3) L'Équipe technique régionale (ETR), composée prioritairement des cadres techniques départementaux, est le moteur de la déclinaison du projet vers les onze comités départementaux et les quelques 200 clubs et elle est force de propositions d'ajustements ou de nouvelles orientations. L'ETR est le soutien du CA pour la structuration de la pratique.

4) L'Équipe régionale de développement (ERD), créée en 2016, est composée des salariés régionaux et départementaux en charge du développement à travers le territoire. L'ERD est le soutien du CA pour le développement et la structuration harmonieuse de la pratique et force de propositions d'un plan de développement basé sur la mutualisation et la structuration.

5) La FFBaD, ainsi que la Direction Technique Nationale et les commissions nationales sont statutairement mais aussi très logiquement les partenaires privilégiés de la Ligue AURA dans toutes ses activités, qu'elles soient en relation directe avec son projet ou non.

6) La Ligue AURA reste en contact permanent et demeure attentive aux préoccupations de tous ses partenaires institutionnels régionaux, à savoir la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et les Comités Régionaux Olympiques et Sportifs. Elle entend travailler de concert avec la Mairie de Voiron et avec la communauté du Pays Voironnais, notamment l'animation du badminton dans la salle spécifique.

7) Le projet territorial de la Ligue AURA est financé avant tout par la part ligue prélevée sur les licences émises par ses clubs adhérents, agrémentés par le soutien indispensable de ses divers partenaires statutaires et institutionnels.

En somme, le projet territorial de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton a été construit sur la base d'une réflexion profonde de la part de l'équipe dirigeante qui a pris les rênes de la nouvelle ligue fusionnée en juillet 2016, tenant compte de l'environnement fédéral, institutionnel et social dans lequel nous évoluons, acteurs du badminton mais acteurs aussi de la vie sportive, sociale et économique de notre pays.

Ce projet territorial n'a pas vocation à être exhaustif ni contraignant et se veut évolutif, adaptable aux changements d'orientations politiques, sociales et économiques qui pourraient intervenir à l'horizon 2020.

Le Conseil d'administration de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton, janvier 2017.

* * *